

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CONTRAT ORE - ANOST

GFSFM



GRUPEMENT **FORESTIER**
POUR LA **SAUVEGARDE**
DES **FEUILLUS** DU **MORVAN**



Parc
naturel
régional
du
Morvan

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Qu'est-ce qu'une ORE ?

L'ORE est un dispositif foncier volontaire de protection de l'environnement issu de la loi pour la reconquête de la biodiversité du 8 août 2016 et codifié à l'article L. 132-3 du Code de l'environnement.

Il s'agit d'un contrat conclu entre un propriétaire (privé ou public) désireux de protéger l'environnement chez lui de façon pérenne et un organisme garant de l'environnement comme le Parc du Morvan.

Les objectifs premiers de ce contrat sont de conserver ou de développer la biodiversité dans la parcelle concernée. Grâce à des engagements définis en accord entre les 2 signataires du contrat, le propriétaire et le Parc naturel régional du Morvan, la conservation de la biodiversité est maximisée dans le temps.

Le contrat est mis en place sur une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans, et suit la propriété de la parcelle, c'est-à-dire qu'il reste valable en cas de changement de propriétaire.

Les objectifs de l'ORE

GFSFM & PNR du Morvan

- ➔ Favoriser la sylviculture mélangée à couvert continu
- ➔ Assurer le renouvellement du peuplement uniquement par régénération naturelle
- ➔ Mise en place d'une trame de vieux bois afin d'accroître le potentiel d'accueil de la biodiversité
- ➔ Veiller à la préservation et à la conservation du patrimoine culturel et historique



1ère ORE forestière du Parc naturel régional du Morvan

Cet ORE engage le **Groupe Forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan (GFSFM)** et le **Parc naturel régional du Morvan (PNR du Morvan)** pour une parcelle forestière de 15 ha située sur la **Commune d'Anost (71)**.

Grâce à cette contractualisation, le PNR du Morvan accompagnera le GFSFM dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la préservation des habitats naturels et des espèces locales. Ainsi, une trame de vieux bois de même que la mise en libre évolution de 10 % de la parcelle vont être réalisés.





Forêt du "Cul de sac"

La forêt du "Cul de sac"

Forêt ancienne dont la continuité du boisement est attestée depuis 1827, la forêt du "Cul de sac" a été comme de nombreuses forêts Morvandelle conduite **en taillis*** pour la production de bois de chauffage à destination de Paris. Délaissée au cours du XXe siècle, elle ne montre aucun signe d'exploitation depuis plus de 50 ans. Elle est aujourd'hui majoritairement composée de chêne (70%) et de hêtre (30%).

Amélioration du peuplement forestier

L'objectif de l'ORE est d'engager l'amélioration du peuplement forestier (mélanges d'essences) en accompagnant l'ancien taillis vers **une futaie irrégulière***, mission qui sera réalisée par les experts forestiers du cabinet Susse.

En parallèle, les co-contractants ambitionnent d'accroître le potentiel d'accueil de la biodiversité, en développant **une trame de vieux bois**, composé de deux îlots en libre évolution (1.5 ha) et de **75 arbres habitats** répartis sur l'ensemble de la parcelle.

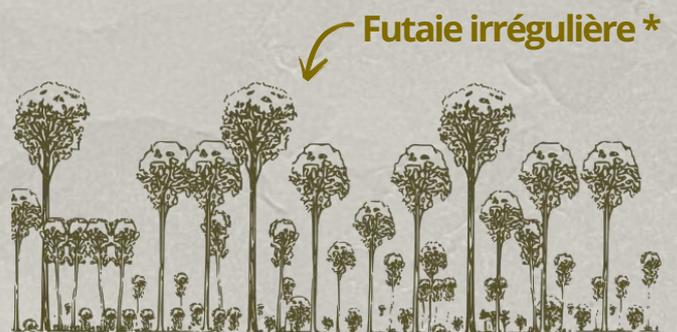
L'implication de l'ORE est de suivre l'évolution de la parcelle sur 99 ans, soit **jusqu'en 2124**.

Un modèle pour l'avenir

Cette initiative illustre la volonté commune des acteurs locaux de promouvoir des solutions innovantes pour la conservation des forêts du Morvan. Le GFSFM et le PNR du Morvan espèrent que cet exemple encouragera d'autres propriétaires forestiers à s'engager dans des démarches similaires afin de préserver le patrimoine naturel de la région.



- Une surexploitation de la forêt
- Un appauvrissement des sols
- Une forêt pauvre en biodiversité



- Une forêt avec plusieurs strates de végétation
- Un couvert forestier maintenu malgré l'exploitation du bois
- Des cycles forestiers plus longs
- Une forêt riche en biodiversité



Invitation à la presse

Le GFSFM et le PNR du Morvan ont le plaisir de convier la presse
à la signature de cette convention

Le 6 juin 2025 à 19h à la Mairie d'Anost (71)

L'événement se déroulera en présence de :

- Ghislaine NOUALLET, Bénédicte PASIECZNIK, Mathieu CLERVAL, Thierry COLIN, Co-gérants du GFSFM
- Sylvain MATHIEU, Président du PNR du Morvan
- Cécile GUENON, Vice-Présidente du PNR du Morvan
- Lucienne HAESE, Autun Morvan Ecologie et Co-fondatrice du GFSFM
- Louis BASDEVANT, Maire d'Anost

Un temps d'échange avec les acteurs du projet vous sera proposé à partir de 16h lors d'une visite de la parcelle. Nous vous donnons ensuite rendez-vous à la Mairie d'Anost à 19h pour la signature de l'ORE, qui sera suivi d'un moment convivial.

Contacts Presse



Ghislaine NOUALLET

Co-gérante du GFSFM

ghislaine.nouallet@orange.fr

Nicolas BLANCHARD

Chargé de mission Forêt - Filière bois du PNR du Morvan

nicolas.blanchard@parcdumorvan.org



Version numérique
à retrouver ici



Fomes fomentarius, Amadouvier

Forêt du "Cul de sac"